

Diplôme d'Université

COMPETENCES EN PSYCHIATRIE ET SANTE MENTALE :

ACTUALISER THÉORIE ET PRATIQUE DES PROFESSIONNELS SOIGNANTS ET NON
SOIGNANTS

Responsable Universitaire : **Alain VANIER,**

Responsable Pédagogique : **Pauline BRAILLON**



98 HEURES DU 15 NOVEMBRE 2018 AU 27 JUIN 2019

Université Paris Diderot Paris 7
Institut Humanités, Sciences et Sociétés (IHSS)
Département Etudes Psychanalytiques

Service Formation Continue

Case 7058

75205 Paris Cedex 13

www.ep.univ-paris-diderot.fr

RESPONSABLE

Responsable universitaire du Diplôme d'Université :

Alain VANIER, Professeur d'Université, Université Paris Diderot

Coordination pédagogique du Diplôme d'Université :

Responsable pédagogique : Pauline BRAILLON, directrice générale GCS les 400 coups

Assistante pédagogique : Alix BARGAIN, chargée d'information et inscription

PUBLIC

Professionnels ou futurs professionnels et acteurs en Psychiatrie et Santé Mentale (bac + 3), étudiants en fin de cursus.

PRESENTATION

Une formation complémentaire apparaît aujourd'hui comme un outil nécessaire pour les personnels soignants ou non qui commencent leur carrière en psychiatrie. Compléter leur formation initiale et, pour ceux qui ont plusieurs années de pratique, réactualiser leurs connaissances dans un secteur proposant un éventail large de pratiques et de références institutionnelles et d'innovations reste une demande fréquente et légitime des professionnels pour améliorer la qualité de leur travail.

Il s'agit de proposer une formation universitaire théorique et pratique à des professionnels exerçant ou ayant pour projet d'exercer en milieu psychiatrique ou dans le champ de la santé mentale et de donner aux participants un étayage concret pour l'exercice de leurs pratiques professionnelles par l'exposition et la discussion de situations expérimentées au quotidien (cas cliniques, jeux de rôles, vidéo..).

PROGRAMME

Les thèmes retenus sont regroupés en 5 modules :

Module 1 - Santé mentale et psychiatrie (21 h)

1. Histoires, courants et professions
2. Santé publique-actualités nationales concernant le champ de la psychiatrie et de la santé
3. Santé et santé publique : représentations et pratiques
4. Le financement de la santé en France

Module 2 - Les troubles psychiatriques prévalents : structurer selon les âges (21 h)

1. Les psychoses, névroses, les états limites, les troubles des conduites et du comportement, les troubles réactionnels, les déficiences mentales, les troubles à expression somatiques, les troubles de l'identité sexuelle, les troubles de l'humeur, les TSA
2. Approche institutionnelle de la santé en France

Module 3 - Pratique et Outils (21 h)

1. Éventail des dispositifs selon les âges
2. Le collectif soignant : modalités d'organisation et de fonctionnement
3. Relation avec les familles
4. Les acteurs de la santé en France

Module 4 - Spécificités cliniques : enfant, adolescent, adulte et la personne âgée (21 h)

1. Clinique et prise en charge des addictions
2. Approche transculturelle
3. Psychiatrie et précarité
4. Crise et urgences psychiatriques, la violence en psychiatrie
5. Grandes problématiques actuelles de la santé en France

Module 5 - Mémoire (14 h)

1. Accompagnement et supervision pour le mémoire

INTERVENANTS PRESENTIS

- **Renald ASVAZADORIAN**, Psychiatre SPASM
- **Mickaël BONNIERE**, Psychiatre SPASM
- **Pauline BRAILLON**, Directrice Générale GCS les 400 coups
- **Olivier CALLET**, Directeur Général SPASM
- **Yorgos DIMITRIADIS**, Professeur Université Paris Diderot - Psychiatre Ecole expérimentale de Bonneuil,-GCS les 400 coups
- **Thuy DO**, Psychiatre CSAPA Chimène,-GCS les 400 coups
- **François GERAUD**, Directeur Général Fondation Elan Retrouvé
- **Anne HERBINET**, Psychiatre SPASM
- **Pascale JEANNEAU-TOLILA**, Psychiatre ASM13
- **Chantal LHEUREUX-DAVIDSE**, Maitre de conférences, HDR Université Paris Diderot
- **Michel MOULIN**, Médecin directeur de la fondation Elan Retrouvé
- **Laurent MURDWORF**, Médecin Psychiatre ASM13
- **Berbard ODIER**, Médecin chef de service polyclinique ASM13
- **Gilles POUTOUT** Secrétaire Générale ASM13
- **Stéphane THIBIERGE**, Professeur – Université Paris Diderot
- **Dominique TOURRES**, Médecin Directeur, hôpital de jour Ville d'Avray,-GCS les 400 coups
- **Milfred SALAS**, Psychologue CSAPA Chimène,-GCS les 400 coups

- **Alain VANIER**, Professeur – Université Paris Diderot
- **Candela ZURRO**, Psychologue clinicienne CSAPA Chimène,-GCS les 400 coups

CALENDRIER

98h de cours sont réparties en 5 modules (4 de 21h et 1 dédié au mémoire de 14h)

Ces heures sont réparties les jeudis, vendredis de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 12 h30 sauf le samedi 17 novembre de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

- 15, 16 et 17 Novembre 2018
- 13, 14, et 15 Décembre 2018
- 17, 18 et 19 Janvier 2019
- 7 et 8 Février 2019
- 14, 15 et 16 Mars 2019
- 4, 5 et 6 Avril 2019
- 16 et 17 Mai 2019
- 27 Juin 2019 : soutenance du mémoire

(Dates sous réserve de modifications)

VALIDATION DU DIPLOME

Les participants au **DU Compétences en Psychiatrie et Santé Mentale** devront, en vue de la délivrance du Diplôme d'Université, rédiger un mémoire de 20 à 30 pages qui présentera une situation ou un cas clinique, qui sera développé en articulation avec les apports théoriques, situation ou cas clinique adapté pour les professionnels non soignants.

Ce mémoire donnera lieu à une soutenance orale. La présentation du mémoire est **obligatoire**. Les soutenances de mémoires auront devant un jury composé d'un président de jury et d'un co-jury.

Les conditions d'obtention du diplôme reposent sur l'assiduité, la remise d'un mémoire et sa soutenance.

Validation du diplôme :

Assiduité : ne seront tolérées que 20% d'absences. Au-delà, l'Université se réservera le droit de ne pas valider le diplôme.

Rédaction d'un mémoire écrit, noté sur 10
Soutenance orale de ce mémoire notée sur 10
Total sur 20
Note exigible : 10 sur 20

Un stage de 5 jours minimum est fortement recommandé avec la possibilité de l'effectuer dans les établissements du groupement francilien des associations gestionnaires d'établissement de santé sanitaire et médico-sociaux en psychiatrie adulte et infanto-juvénile (ASM 13, CIDE, CERPP, fondation Elan retrouvé, SPASM).

L'inscription administrative à l'université pour l'année 2018-2019 est obligatoire et conditionne la remise du diplôme

COUT DE LA FORMATION

Le coût global de l'inscription comprend le tarif de formation continue et des droits d'inscription universitaire. L'Université Paris Diderot est un établissement public assujéti redevable partiel à la TVA. Les activités relevant de la formation continue sont exonérées de TVA.

N° SIRET : 197 517 238 006 59
Déclaration d'activité n° 1175 POO 1175

Coût pédagogique

Avec* ou Sans prise en charge : 1260€

Si votre situation correspond à la fois à ces trois cas :

- vous avez été inscrit.e en Licence, Master ou Doctorat dans les années 2016-17, 2017-18,
- vous n'avez pas interrompu votre cursus initial,
- vous avez moins de 27 ans,

Merci de nous consulter.

Les frais d'inscription liés au droit du diplôme national sont en sus.

Le montant des droits est défini chaque année par arrêté ministériel en juillet.

A titre indicatif : montant des droits 2017-2018 : 261,10 €

*L'accord de prise en charge signé par le financeur devra parvenir à l'établissement dans les meilleurs délais.

En cas de non prise en charge, les frais d'inscription sont à la charge du stagiaire.

CANDIDATURE

Pour faire acte de candidature au **DU Compétences en Psychiatrie et Santé Mentale** veuillez nous faire parvenir :

- la fiche de candidature dûment complétée,
- une lettre de motivation précisant les raisons qui vous conduisent à postuler, votre parcours et votre projet professionnel,
- un curriculum vitæ,
- une photocopie du diplôme permettant de l'accès à la formation,
- la fiche accord de prise en charge employeur signée et tamponnée confirmant la prise en charge financière des frais de formation, si vous êtes dans ce cas

Par mail ou par voie postale, **avant le 15 octobre 2018** :

Courriel : ep.fc@univ-paris-diderot.fr

Université Paris Diderot-Paris 7
Institut Humanités, Sciences et Sociétés,
Département Études Psychanalytiques
Service Formation Continue - Case 7058
75205 Paris cedex 13

Votre inscription est conditionnée à l'acceptation de votre candidature par la commission pédagogique du diplôme.

Si besoin, un entretien oral pourra également être proposé.

Une fois la candidature acceptée, vous devrez procéder à l'inscription administrative à l'Université selon les modalités qui vous seront indiquées. Cette inscription devra être validée avant le début des cours.

L'université se réserve le droit d'annuler une formation si le seuil de stagiaires requis n'est pas atteint.

RENSEIGNEMENTS - LOCALISATION

Pour toute information complémentaire :

<http://www.ep.univ-paris-diderot.fr/formation-continue/>

Localisation

Bât. Olympe de Gouges
Accueil : bureau 414, 4ème étage
8 rue Albert Einstein
75013 Paris

Adresse postale

Université Paris Diderot-Paris 7
Institut Humanités, Sciences et Sociétés,
Département Études Psychanalytiques
Service Formation Continue - Case 7058
75205 Paris cedex 13

Pour venir

Métro Ligne 14 ou RER C : station
Bibliothèque F. Mitterrand
Bus : 62, 64, 89, 132, 325
Tram T3a : station Avenue de France

Contacts

Tél. : 01.57.27.63.79 ou 63.96,
Courriel : ep.fc@univ-paris-diderot.fr